

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/01/2025 - 387 - 2020 B 01195 - 891 703 886 - 100 KALPA



Greffé du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffre-tc-draguignan.fr - www.infogreffre.fr

ES/2020 B 01195

100 KALPA
route départementale 37
ROUTE DU LAC LIEUDIT LA COLLE NOIRE
83440 MONTAOUROUX

Nos références : ES/2020 B 01195

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 100 KALPA

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

108 PLAN DE LA GRANDE VIGNE
83440 CALLIAN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 891703886 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 16/01/2025 le dépôt, arrivé au greffe le 16/12/2024, enregistré sous le numéro 2025/387, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2023

Récépissé délivré le 16/01/2025

Le greffier

Madame Eléonore SANGUEDOLCE



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
16 JAN. 2025
83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N° 2025/387

SASU 100 KALPA

ROUTE DEPARTEMENTALE 37
ROUTE DU LAC LIEU DIT LA COLLE N
83440 MONTAUXOU

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ccmccm
X

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023**

Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-Ö B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société

SASU 100 KALPA

SIRET **89170388600012**

Adresse du principal établissement

**ROUTE DEPARTEMENTALE 37
ROUTE DU LAC LIEU DIT LA COLLEN**

83440 MONTAUX

Adresse du siège social

Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCALE DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Agences immobilières

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable à 15% Déficit **1 412**
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Zones franches urbaines
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies Zones franches d'activité Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies art.44 quaterdecies Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinque C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **COMPTA EXPERT**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

ABAC LE CHESNAY
58 rue Pottier
78150 LE CHESNAY
Tél : Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 03052024 Lieu : MONTAUX

Qualité et nom du signataire : PRESIDENT - GAL

Signature : GAL Eric

N° d'agrément : Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice **SASU 100 KALPA**
31122023

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU 100 KALPA**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétressions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SASU 100 KALPA		ROUTE DU LAC LIEU DIT LA COLLEN		ROUTE DEPARTEMENTALE 37		83440 MONTAUX		Néant <input type="checkbox"/>									
Adresse de l'entreprise		ROUTE DU LAC LIEU DIT LA COLLEN																	
SIRET		8	9	1	7	0	3	8	8	6	0	0	0	1	2	Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
												Durée de l'exercice précédent *		12					
												Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022					
ACTIF		Brut 1				Amortissements-Provisions 2				Net 3		Net 4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010				012										28 342			
	Fonds commercial*																		
	Autres*	014				016													
	Immobilisations corporelles*	028			3 488	030			2 581		906					9 581			
	Immobilisations financières* (1)	040				042													
	Total I (5)	044			3 488	048			2 581		906					37 923			
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052													
	Marchandises *	060				062													
	Avances et acomptes versés sur commandes	064				066													
	Créances (2)	068				070										20 000			
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés *																		
	Autres * (3)	072			604	074					604					481			
	Valeurs mobilières de placement	080				082													
	Disponibilités	084			4 601	086					4 601								
	Charges constatées d'avance *	092			314	094					314					476			
	Total II	096			5 520	098					5 520					20 957			
	Total général (I + II)	110			9 007	112			2 581		6 426					58 880			
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120					1 000					1 000			
	Ecart de réévaluation					124													
	Réserve légale					126													
	Réerves réglementées*					130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			132													
	Report à nouveau					134					(59 894)					(59 364)			
	Résultat de l'exercice					136					(1 412)					(530)			
	Subventions d'investissement					137													
	Provisions réglementées					140													
	Total I					142					(60 306)					(58 894)			
DETTE (4)	Provisions pour risques et charges					154													
	Emprunts et dettes assimilées					156										9 739			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166					3 622					3 134			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169				4 795	172					7 466					7 826			
	Comptes courants d'associés					173					55 644					97 074			
	Autres dettes					175													
	Produits constatés d'avance					174													
	Total III					176					66 732					117 774			
	Total général (I + II + III)					180					6 426					58 880			
RENOVIS		(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an				195								
		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182								
		(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184					40 000			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU100 KALPA		Néant
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122023	Exercice N-1 clos le 31122022
PRODUITS D'EXPLOITATION			1	2
Ventes de marchandises *		dont export	209	
Production vendue	biens	et livraisons	215	
	services *	intracommunautaires	217	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	34 779
Production immobilisée *			222	
Subventions d'exploitation reçues			224	
Autres produits			226	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		230	207
			232	34 986
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	38 852
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	221	244	909
Rémunérations du personnel *			250	24 265
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	6 069
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2 ^e , al.3 du CGI)	255	1	254	1 639
Dotations aux provisions			256	2 086
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	308
	Total des charges d'exploitation (II)		264	41 019
			270	(6 033)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				(108)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS				
Produits financiers			280	
Produits exceptionnels			290	40 000
Charges financières			294	418
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D) 348	(VI)	300	35 379
Impôts sur les bénéfices *			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(1 412)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 1 412
Réintégriations				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles*			322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
Fraction des loyers à réintégrier dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégriation (art. 239 sexies D) 249			251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindecies) 138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992
ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septendecies) 993
Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle similaire de conduite 641
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies E) 649		Déduction exceptionnelles (art. 39 decies F) 990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 354 1 412
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables :* 59 894 dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372 1 412

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

**2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2023**

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU 100 KALPA**Néant

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	28 342	402		404	28 342	406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, aménagements divers	450	10 158	452		454	10 158	456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 488	472		474		476	3 488				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
	TOTAL	490	41 988	492		494	38 500	496	3 488				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, aménagements, aménagements divers	540	2 645	542		476	544	3 121	546				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 419	562		1 163	564		566	2 581			
	TOTAL	570	4 064	572		1 639	574	3 121	576	2 581			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5		Cf. état 2033C-Détail					
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values								
					Court terme * ⑤	Long terme							
1					⑥	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	⑦	⑧			
2													
3													
4													
5	38 500		3 121	35 379		40 000	4 621						
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	38 500	580	3 121	582	35 379	584	40 000	586	4 621	587		
											589		
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations	590		583			
										594			
										595			
										597			
										599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
TRAVAUX AGENCE DU LAC	10 158	3 121	7 037	10 000	2 963			
AGENCE DU LAC	28 342		28 342	30 000	1 658			
Totalisation	38 500	3 121	35 379	40 000	4 621			

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 100 KALPA			Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683				
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715	2			
Constructions	720	725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5			
Matériel de transport	750	755	6			
Autres immobilisations corporelles	760	765	7			
TOTAL		770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	
II DÉFICITS REPORTABLES						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	59 894	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis		
Déficits imputés				983		
Déficits reportables				984	59 894	
Déficits de l'exercice				860	1 412	
Total des déficits restant à reporter				870	61 306	
IV DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		
N° du centre de gestion agréé				388		
Montant de la TVA collectée				374	10 289	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	5 490	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2023

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise : **SASU100 KALPA** Néant *Exercice ouvert le : **01012023** et clos le : **31122023** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	34 779
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	34 779

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	207
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	207

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	3 427
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	34 215
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	308
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	37 950

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(2 963)
-----------------------------	------------------------------------	-----	---------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE **31122023**

N° SIRET **89170388600012**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS U 100 KALPA**

ADRESSE (voie)

ROUTE DEPARTEMENTALE 37

ROUTE DU LAC LIEU DIT LA COLLE N

CODE POSTAL

83440

VILLE

MONTAUROUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **GAL** Prénom(s) **Eric**

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions **100**

Naissance : Date **27021960** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Adresse : N° **1** Voie **allée du Belvédère**

Code postal **06130** Commune **GRASSE** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31122023**

N° SIRET **89170388600012**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS U 100 KALPA**

ADRESSE (voie) **ROUTE DEPARTEMENTALE 37**

ROUTE DU LAC LIEU DIT LA COLLE N

CODE POSTAL **83440**

VILLE

MONTAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

Désignation de l'entreprise **SASU100 KALPA**

Adresse **ROUTE DE PARIS 37**

83440 MONTAUROUX

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE		ADRESSE COMPLETE	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
						aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	- de l'exercice ⑩	(1 412)
- de l'exercice précédent ⑩	- de l'exercice précédent ⑩	(530)
Nom et qualité du signataire GAL Eric PRESIDENT - GAL	A MONTAUROUX....., le 03/05/2024 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU 100 KALPA** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : **6 426** euros

Chiffre d'affaires : **34 779** euros

Résultat net comptable : **-1 412** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LE CHESNAY
Le 03/05/2024

Signature

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 488	2 581	906	9 581
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 488	2 581	906	37 923
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	604		604	20 000
	Autres créances				481
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTE DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 601		4 601	
	Charges constatées d'avance	314		314	476
	TOTAL (III)	5 520		5 520	20 957
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	9 007	2 581	6 426	58 880

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	906	14,10	37 923	64,41	(37 017)	-97,61
Fonds Commercial			28 342	48,13	(28 342)	-100,00
Fonds commercial			28 342	48,13	(28 342)	-100,00
Autres immobilisations corporelles	906	14,10	9 581	16,27	(8 675)	-90,54
Install. gene. agenc. amenag.			10 158	17,25	(10 158)	-100,00
Materiel de bureau et informat			3 488	5,92		
Amort. agencements			(2 645)	-4,49		
Amort. matériel de bureau			(1 419)	-2,41		
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 520	85,90	20 957	35,59	(15 437)	-73,66
Créances clients et comptes rattachés			20 000	33,97	(20 000)	-100,00
Clients factures a etablir			20 000	33,97	(20 000)	-100,00
Autres créances	604	9,40	481	0,82	123	25,56
Produits a recevoir			26	0,04	(26)	-100,00
Tva s/achats et prestations			349	0,59	101	28,76
TVA en attente déductible 20%			154	2,40	48	45,45
Disponibilités	4 601	71,60			4 601	
Société Générale			4 601	71,60		
Charges constatées d'avance	314	4,89	476	0,81	(161)	-33,91
Charges constatées d'avance			314	4,89	476	0,81
TOTAL DUBILAN ACTIF	6 426	100,00	58 880	100,00	(52 454)	-89,09

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau	(59 894)	(59 364)
	Résultat de l'exercice	(1 412)	(530)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(60 306)	(58 894)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 644	9 739 97 074
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 622 7 466	3 134 7 826
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	66 732	117 774
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 426	58 880
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 411,68)	(529,78)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	66 732	117 774
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		9 739
	(3) Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(60 306) -938,4		(58 894) -100,0		(1 412) -2,40	
Capital Social ou individuel	1 000 15,56		1 000 1,70			
Capital souscrit appelle versé	1 000 15,56		1 000 1,70			
Report à nouveau	(59 894) -932,0		(59 364) -100,8		(530) -0,89	
Report à nouveau (solde débité)	(59 894) -932,0		(59 364) -100,8		(530) -0,89	
Résultat de l'exercice	(1 412) -21,97		(530) -0,90		(882) -166,47	
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	66 732 N/S		117 774 200,02		(51 043) -43,34	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			9 739 16,54		(9 739) -100,00	
Société Générale			9 739 16,54		(9 739) -100,00	
Emprunts et dettes financières divers	55 644 865,93		97 074 164,87		(41 431) -42,68	
C/C ERIC GAL	55 644 865,93		97 074 164,87		(41 431) -42,68	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 622 56,37		3 134 5,32		488 15,56	
Collectif fournisseurs créateurs	2 697 41,98		2 534 4,30		163 6,44	
Fournisseurs	924 14,39		600 1,02		324 54,08	
Dettes fiscales et sociales	7 466 116,19		7 826 13,29		(360) -4,60	
GAL Anne	1 573 24,48		6 0,01		1 567 N/S	
Sécurité sociale			522 0,89		(522) -100,00	
OWLIANCE Groupe (NC)	1 098 17,09		1 040 1,77		58 5,60	
Autres charges à payer			36 0,06		(36) -100,00	
Tva à décaisser	4 795 74,62		2 890 4,91		1 905 65,92	
TVA en attente collectée 20 %			3 333 5,66		(3 333) -100,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	6 426 100,00		58 880 100,00		(52 454) -89,09	

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		France	Exportation	12 mois
				12 mois
	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	34 779		34 779
	Montant net du chiffre d'affaires	34 779		34 779
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			207
	Total des produits d'exploitation (1)	34 986		63 407
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			38 852
	Impôts, taxes et versements assimilés			221
	Salaires et traitements			909
	Charges sociales du personnel			24 265
	Cotisations personnelles de l'exploitant			6 069
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			1 639
	- charges d'exploitation à répartir			2 086
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			308
	Total des charges d'exploitation (2)	41 019		63 515
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 033)		(108)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 033)	(108)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		418
	Total des charges financières		418
	RESULTAT FINANCIER		(418)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 033)	(526)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	40 000	3
	Total des produits exceptionnels	40 000	3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	35 379	7
	Total des charges exceptionnelles	35 379	7
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 621	(4)
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	74 986	63 410
	TOTAL DES CHARGES	76 398	63 940
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 412)	(530)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	34 986 100,59		63 407 100,00		(28 421)	-44,82
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	34 779 100,00		63 407 100,00		(28 628)	-45,15
Production vendue Services FRANCE	34 779 100,00		63 407 100,00		(28 628)	-45,15
Prestations de services	19 100 54,92		48 276 76,14		(29 176)	-60,44
Ports et frais accessoires fac	15 679 45,08		15 131 23,86		548	3,62
Montant net du chiffre d'affaires	34 779 100,00		63 407 100,00		(28 628)	-45,15
Autres produits d'exploitation	207 0,59				207	
Produits divers gestion couran	207 0,59				207	
Total des charges d'exploitation	41 019 117,94		63 515 100,17		(22 496)	-35,42
Autres achats et charges externes	38 852 111,71		30 000 47,31		8 852	29,51
Fournitures non stock. eau, électricité	152 0,44		492 0,78		(340)	-69,04
Fournit. entretien & petit equ	3 012 8,66		474 0,75		2 538	535,28
Fournitures administratives	263 0,76		359 0,57		(97)	-26,90
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	170 0,49		279 0,44		(109)	-38,92
Locations immobilières	1 210 3,48		3 155 4,98		(1 944)	-61,64
Charges locatives et copopr.	221 0,64				221	
Primes d'assurance	522 1,50		1 056 1,67		(534)	-50,55
Documentation generale	319 0,92				319	
Honoraires	2 008 5,77		983 1,55		1 025	104,31
Frais d'actes et de contentieu	276 0,79		52 0,08		224	430,63
Cadeaux a la clientele	17 211 49,49		15 706 24,77		1 505	9,58
Transports de biens et person.	79 0,23				79	
Voyages et deplacements	7 305 21,00		16 0,03		7 289	N/S
Missions	11 0,03				11	
Receptions	3 675 10,57		4 484 7,07		(809)	-18,04
Frais postaux et de telecom	873 2,51		1 211 1,91		(339)	-27,96
Services bancaires et assim.			295 0,46		(295)	-100,00
Frais sur effets	718 2,06		612 0,96		106	17,38
Concours divers (cotisations,.	825 2,37		825 1,30			
Impôts, taxes et versements assimilés	221 0,64		909 1,43		(688)	-75,70
Taxe d'apprentissage			161 0,25		(161)	-100,00
Part. employ. a form. prof. co			160 0,25		(160)	-100,00
Contribution economique territ	221 0,64		588 0,93		(367)	-62,44
Salaires et traitements			24 265 38,27		(24 265)	-100,00
Salaires appointements			21 898 34,54		(21 898)	-100,00
Conges payes			783 1,24		(783)	-100,00
Primes et gratifications			1 004 1,58		(1 004)	-100,00
IndemnitÃ© de rupture conventi			579 0,91		(579)	-100,00
Charges sociales du personnel			6 069 9,57		(6 069)	-100,00
Cotisations urssaf			3 341 5,27		(3 341)	-100,00
Cotisations aux mutuelles			767 1,21		(767)	-100,00
Cotisations aux caisses retr.			1 379 2,18		(1 379)	-100,00
Cotisations aux assedics			582 0,92		(582)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 639	4,71	2 086	3,29	(448)	-21,45
Immobilisations corporelles	1 639	4,71	2 086	3,29	(448)	-21,45
Autres charges de gestion courante	308	0,89	186	0,29	122	65,60
Redevanc. concess. brev. licen	229	0,66	186	0,29	43	22,92
Charges gestion courante	79	0,23			79	
Résultat d'exploitation	(6 033)	-17,35	(108)	-0,17	(5 926)	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières		418	0,66		(418)	-100,00
Intérêts et charges assimilées		418	0,66		(418)	-100,00
Intérêts bancaires & sur opér.		378	0,60		(378)	-100,00
Autres charges financières		40	0,06		(40)	-100,00
Résultat financier		(418)	-0,66		418	100,00
Résultat courant avant impôts	(6 033)	-17,35	(526)	-0,83	(5 507)	N/S
Total des produits exceptionnels	40 000	115,01	3		39 997	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3		(3)	-100,00
Autres prod. except. sur op. g			3		(3)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 000	115,01			40 000	
Cession immo corporelles	40 000	115,01			40 000	
Total des charges exceptionnelles	35 379	101,72	7	0,01	35 372	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			7	0,01	(7)	-100,00
Aut. charg. excep. sur oper. g			7	0,01	(7)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital	35 379	101,72			35 379	
Compte n° 675100	28 342	81,49			28 342	
Compte n° 675200	7 037	20,23			7 037	
Résultat exceptionnel	4 621	13,29	(4)	-0,01	4 625	N/S
Résultat de l'exercice	(1 412)	-4,06	(530)	-0,84	(882)	-166,47

16 JAN. 2025

83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N° 2025/387

SAS 100 KALPA
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 108 Plan de la Grande Vigne
83440 CALLIAN
891 703 886 RCS DRAGUIGNAN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 Août 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 03 Août, à 14 heures,

Les associés de la société SAS 100 KALPA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 108 plan de la Grande Vigne, 83440 CALLIAN, sur convocation faite aux associés.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric GAL, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte permet de constater que les associés sont tous présents et représentent la totalité des actions.

En conséquence, l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Tr

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à - 1 412 euros de la manière suivante

:

Déficit de l'exercice	1 412 euros
-----------------------	-------------

En totalité au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de - 60 306 euros.

l'Assemblée Générale prend acte de cette situation.

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social; L'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

